

Master en enseignement section 5 : Musique

Détail des unités d'enseignement par bloc

UE VI.01 Pratique didactique

Crédits	31/60
Heures de cours	195h
Prérequis	Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie
Responsable de l'UE	Enseignant(e) en charge de la méthodologie spécialisé - selon la spécialité choisie et des stages, selon la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie
Lieu d'enseignement	IMEP et UNamur

Activités d'apprentissage de l'UE

	Crédits	Volume horaire	Période de l'année	Pondération au sein du programme	Enseignant(e)s
Stages	18	90h	Q1+Q2	7	Enseignant(e)s en charge de la méthodologie spécialisé - selon la spécialité choisie Pierre-Emmanuel Aubry
Analyse des pratiques professionnelles	6	30h	Q1+Q2	1	Maud Delepiere
Travail intégré	5	15h	Q1+Q2	2	Enseignant(e)s en charge de la méthodologie spécialisée, selon la spécialité choisie
Ethnomusicologie	1	30h	Q1	1	Marc Maréchal
Improvisation	1	30h	Q1+Q2	1	Vincent Antoine

Contribution au profil d'enseignement du programme

Les activités d'apprentissage de l'UE « Pratique didactique » ont pour objectif la maîtrise des savoirs pédagogiques et leur transmission liés à l'enseignement de la musique dans l'ESAHR pour la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie.

L'étudiant(e) doit avoir assimilé les clés de l'enseignement de la discipline instrumentale, vocale ou écritures choisie en les adaptant au cadre de l'ESAHR tel que défini par la FWB.

L'étudiant(e) prendra conscience de sa fonction au sein de la société via les diverses institutions susceptibles de la/le mettre en scène.

L'étudiant(e) sera progressivement mis(e) en scène via des stages d'observation et d'enseignement lui permettant de développer une vue globale de sa tâche professionnelle future.

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

Les activités d'apprentissage constituant l'UE « Pratique didactique » permettront d'évaluer :

- les connaissances du fonctionnement pédagogique et les bases du fonctionnement administratif et décretal de l'ESAHR;
- le développement d'un esprit de synthèse de l'acte d'enseignement en harmonie avec les exigences du fonctionnement dans l'ESAHR;
- les savoirs et compétences pédagogiques et didactiques, en ce compris le rapport au savoir disciplinaire, les méthodologies d'enseignement et d'apprentissage, la gestion de groupes d'apprenants;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques.

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

Travail intégré : de caractère global et ayant pour objectif de vérifier si l'étudiant(e) maîtrise, sous la forme de synthèse, les capacités couvertes par les différents axes de formation, il est constitué par un dossier méthodologique réalisé par l'étudiant(e), à rendre pour une date fixée avant le début de la période des évaluations du deuxième quadrimestre, et comportant les 9 points

suivants :

- 1) Le curriculum vitae complet de l'étudiant(e)
- 2) La stratégie de cours de l'étudiant(e), c'est à dire un résumé de son action pédagogique tenant en une dizaine de lignes
- 3) Une carte conceptuelle généralisée, résumé de l'action pédagogique dans son ensemble
- 4) Les compétences illustrées et adaptées à la discipline
- 5) Le référentiel des compétences propre à la discipline
- 6) Un bref historique de la discipline
- 7) L'adaptation personnelle du vade-mecum du cours de méthodologie spécialisée - spécialité instrumentale, cours donné dans l'UE Didactique musicale. Il s'agit d'un résumé personnel du cours, ou encore d'une « valise pédagogique »
- 8) La posturologie adaptée à la discipline
- 9) Les stages réalisés dans l'ESHR:
 - les grilles dûment complétées attestant le nombre d'heures prestées (document disponible sur l'intranet IMEP)
 - les rapports d'évaluation des stages dûment complétés (document disponible sur l'intranet IMEP)
 - les préparations écrites correspondantes aux stages (un minimum de 3 stages chez 3 maîtres de stage différents)

Stages : Contenu de l'évaluation:

1) Le dossier de méthodologie spécialisée en 9 points distincts. Détails pratiques:

L'ensemble du dossier est à rentrer *EN UNE SEULE PIECE EN FORMAT PDF* sur la page Moodle « Méthodologie spécialisée instrumentale, vocale, écritures - Master didactique & AEES », pour le 01/05 de l'année scolaire en cours

2) Une leçon filmée en ESHR donnée par l'étudiant.e

- La leçon sera filmée exclusivement en ESHR
- La durée de la leçon sera d'une période de cours en ESHR, soit 50 minutes
- La leçon sera filmée dans son intégralité et sans interruptions
- La leçon illustrera l'étudiant.e dans sa gestion de la semi-collectivité, des compétences et des différents points de la « grille d'évaluation méthodologie spécialisée instrumentale, vocale, ou écritures »
- Une préparation écrite de la leçon est fournie au jury par l'étudiant.e. Elle comportera le timing précis des différentes parties de leçon, et des différents points abordés
- La grille d'évaluation est disponible pour toutes et tous (étudiant.e.s, enseignant.e.s, membres du jury) via l'intranet

L'entretien avec le jury aura pour base l'ensemble des connaissances et expériences pédagogiques de l'étudiant.e, dont la leçon filmée, le dossier de méthodologie spécialisée et les différents stages.

Le jury rendra une cotation globale. Celle-ci tiendra compte de :

- l'ensemble des connaissances et expériences pédagogiques de l'étudiant.e,
- la leçon filmée en ESHR visionnée dans le cadre de la présente évaluation,
- l'entretien qui s'en suit,

le dossier rendu dans son intégralité.

Ethnomusicologie : une évaluation orale et/ou écrite attestant de la connaissance de la matière;

Improvisation : une évaluation orale et/ou écrite attestant de la connaissance de la matière.

Conformément à l'article 15 alinéa 5 du Règlement des études: « Les étudiants des filières didactiques qui n'ont pas effectué la totalité de leurs stages ne sont pas autorisés à présenter l'évaluation artistique de pédagogie musicale et/ou de méthodologie spécialisée »

L'UE est validée en fonction du règlement établi par l'IMEP à cet effet.

Contenu, objectifs, sources et supports

L'étudiant.e aura développé les compétences suivantes :

- initier les apprenant.e.s à un écolage instrumental, vocal, ou des écritures clair, précis et assumé; ceci permettra la traduction d'un texte musical donné via une approche précise, dont la posture et la gestion physique si adaptées à la discipline;
- éveiller, corriger et optimiser chez les apprenant.e.s un sens rythmique clair et cohérent;
- éveiller, corriger et optimiser chez les apprenant.e.s la maîtrise de la qualité du son adapté à la discipline;
- si adapté à la discipline, éveiller, corriger et optimiser chez les apprenant.e.s la pratique et la maîtrise de la polyphonie;
- veiller chez les apprenant.e.s à la conduite cohérente et intelligente d'un discours musical: structure de la forme et des phrases (analyse musicale), adéquation stylistique, choix et utilisation comme support d'une édition adéquate;
- connaître les bases d'un répertoire référentiel utile en ESHR : les méthodes pour débutants, la polyphonie (si adapté à la discipline), les études, le répertoire de styles différents de la première année de formation à la dernière année de qualification ou transition, y compris les filières adultes et préparatoire;
- pouvoir proposer aux apprenant.e.s une première leçon d'initiation à la discipline de façon ludique, efficace et constructive;
- si adapté à la discipline, veiller à développer chez les apprenant.e.s les outils nécessaires à l'optimisation de la mémorisation des pièces jouées;
- être capable de gérer la semi-collectivité;
- maîtriser parfaitement les compétence (connaissance et développement à l'instrument chez les apprenants dans la perspective d'une pédagogie efficace);
- éveiller et construire l'auto-évaluation des élèves;
- pouvoir rédiger une préparation de cours sous forme de carte conceptuelle et sous forme traditionnelle (par exemple objectifs

généraux et objectifs opérationnels);

- pouvoir illustrer son propos pédagogique auprès des apprenant.e.s en étant capable de montrer l'exemple soi-même et de sensibiliser à une qualité de son, selon la discipline;
- avoir parcouru la base des pièces didactiques de la discipline;
- avoir assimilé les fondements de la base technique de la discipline.

Les stages : Ils prendront la forme de 30 heures de stages d'observation participante et de 60 heures de stages d'enseignement. Ils auront lieu uniquement en ESAHR. Des exceptions sont possibles, avec l'accord du Directeur général et l'appui du professeur de méthodologie. Ce doit être lié à une nécessité pédagogique et uniquement pour une partie des heures

Les stages d'enseignement peuvent prendre les formes suivantes : (article 36 § 2 du décret)

1. stages de longue durée qui se déroulent de préférence dans un même établissement, durant quatre mois minimum
2. stages filés qui se déroulent sous la forme de prestations courtes répétées dans le temps
3. stages assurés seul ou en équipe

- La responsabilité de l'organisation des stages incombe à l'étudiant.e
 - **L'étudiant(e) doit clôturer la totalité des 90 heures de stages ainsi que la rédaction du travail intégré pour le 01/05 de l'année académique en cours, au plus tard**
 - Il est à noter que le nombre d'heures équivaut au nombre de périodes de cours (« heure » est synonyme de « période »)
- L'ensemble des stages réalisé chez une même maître de stage donnera lieu à la rédaction d'un seul rapport d'évaluation de stage d'enseignement rempli par le maître de stage et, selon sa présence, le professeur de méthodologie**

Les futurs pédagogues auront développé un esprit de synthèse de l'acte d'enseignement de la musique en harmonie avec les exigences du fonctionnement dans l'ESAHR par le fait de :

- dégager les points essentiels des documents officiels régissant l'organisation de l'ESAHR (décrets, arrêtés du gouvernement et référentiels des compétences) et en se posant plus spécifiquement la question: « qu'attend-on aujourd'hui d'un professeur de musique dans les structures régies par la FWB? »
- maîtriser les compétence en les adaptant à leur propre instrument;
- maîtriser le fonctionnement de l'ESAHR (projet pédagogique, semi-collectivité, filières, journaux de classe,...);
- dégager les pistes propres à l'élaboration de son identité d'enseignant(e) (sentiment d'efficacité, gestion du stress,...) afin que chacun(e) puisse s'identifier au rôle d'enseignant(e) de la musique en FWB;
- théoriser la pratique de la fonction enseignante: dégager les grandes bases de la didactique générale et aborder les problèmes y afférent en tâchant d'y apporter des solutions via des outils adaptés.

UE VI.02 Didactique musicale

Crédits 6/60

Heures de cours 75h

Prérequis Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie

Responsables de l'UE Enseignant(e)s en charge de la méthodologie spécialisé, selon la spécialité choisie et de la méthodologie spécialisé - éducation musicale

Lieu d'enseignement IMEP

Activités d'apprentissage de l'UE

	Crédits	Volume horaire	Période de l'année	Pondération au sein du programme	Enseignant(e)s
Méthodologie spécialisée - spécialité instrumentale, vocale ou écritures	2	30h	Q1+Q2	2	Enseignant(e)s en charge de la méthodologie spécialisé - selon la spécialité choisie
Méthodologie spécialisée - éducation musicale	4	45h	Q1+Q2	2	Pierre-Emmanuel Aubry (FM) Marielle Vancamp (PECA) Olivier Moreau (EO)

Contribution au profil d'enseignement du programme

Les activités d'apprentissage de l'UE « Didactique musicale » ont pour objectif la maîtrise des savoirs pédagogiques liés à l'enseignement de la musique dans l'ESAHR pour la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie.

Les activités d'apprentissage constituant l'UE « Didactique musicale » permettront aux étudiant(e)s :

- de développer le point n°7 du « travail intégré » mentionné dans l'UE « Pratique didactique », à savoir l'adaptation personnelle du vade-mecum du cours de méthodologie spécialisée;
- de développer les outils nécessaires à une efficacité optimale en tant que pédagogues dans le réseau de l'ESAHR de la FWB;
- d'être initié(e)s à la méthodologie spécialisée de la FM dans l'ESAHR, à la mise en place du PECA et à la didactique appliquée de l'éducation musicale dans l'enseignement obligatoire.

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

Les activités d'apprentissage constituant l'UE « Didactique musicale » permettront d'évaluer :

- la maîtrise des savoirs pédagogiques liés à l'enseignement de la musique dans l'ESHR pour la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie;
- les bases de la méthodologie spécialisée de la FM dans l'ESHR, de la mise en place du PECA et de la didactique appliquée de l'éducation musicale dans l'enseignement obligatoire.

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

Méthodologie spécialisée - spécialité instrumentale, vocale ou écritures: sous forme d'évaluation continue, comprenant des évaluations orales et/ou écrites, divers travaux selon les demandes.

Méthodologie spécialisée - éducation musicale: des évaluations orales et/ou écrites, divers travaux selon les demandes.

L'UE est validée en fonction du règlement établi par l'IMEP à cet effet.

Contenu, objectifs, sources et supports

Les futurs pédagogues auront développé un esprit de synthèse de l'acte d'enseignement de la musique en harmonie avec les exigences du fonctionnement dans l' ESHR ainsi que dans l'enseignement obligatoire en FWB par le fait de :

- maîtriser les savoirs pédagogiques liés à l'enseignement de la musique dans l'ESHR pour la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie;
- dégager des pistes de travail et des outils utiles au développement et à l'acquisition des compétences de base au cours de FM dans l'ESHR, ainsi que de la mise en place du PECA et de la didactique appliquée de l'éducation musicale dans l'enseignement obligatoire.

UE VI.03 Ingénierie pédagogique

Crédits 6/60

Heures de cours 45h

Prérequis Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie

Responsable de l'UE Sébastien Delisse , Sandrine Biémar, Cédric Vanhoolandt

Lieu d'enseignement Hénallux (Psychopédagogie)
UNamur (L'adolescent en situation scolaire)

Activités d'apprentissage de l'UE

	<i>Crédits</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Période de l'année</i>	<i>Pondération au sein du programme</i>	<i>Enseignant(e)s</i>
Psychopédagogie (partie 1)	4	30h	Q1	1	Sébastien Delisse
L'adolescent en situation scolaire	2	15h	Q1	1	Sandrine Biémar (7,5H) Cédric Vanhoolandt (7,5H)

Contribution au profil d'enseignement du programme

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- d'identifier les principaux concepts issus de la psychopédagogie en rapport avec les processus d'apprentissage et d'enseignement (dont conceptions préalables, théories de l'apprentissage, motivation, pari d'éducabilité et théories sur l'Intelligence, gestion de classe, contrat didactique, transposition didactique, langue de scolarisation, alignement pédagogique, approche par compétences, approches pédagogiques...);
- de maîtriser le langage professionnel inhérent à ces concepts ;
- de comprendre les enjeux qui sous-tendent ces concepts pour l'élève et l'enseignant ;
- d'appliquer ces concepts à des situations de classe concrètes ;
- d'analyser des situations éducatives à la lumière de certains concepts.

La connaissance fine du public adolescent et de ses caractéristiques constitue un incontournable du métier d'enseignant. Elle participera à la création d'un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ainsi que la gestion du groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

- Enrichir sa vision de la personne qu'est l'adolescent (grâce aux différentes dimensions de développement présentées : physiques, cognitives, socio-émotionnelles, morales) ceci à des fins éducatives en lien avec le métier d'enseignant
- Prendre conscience que les représentations que l'on possède de la période de l'adolescence varient selon le temps, les lieux, les cultures, les familles, les écoles...

- Aider à adapter sa posture relationnelle en fonction de ses caractéristiques développementales (lien avec le cours de gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant 1 et 2)
- Réfléchir le rôle de l'école dans le développement des compétences psycho-sociales des élèves dans la perspective d'un climat scolaire positif
- Enrichir sa compréhension des problématiques adolescentes (addictions : écrans/IA, substances ; accrochage scolaire et social ; harcèlement et violences scolaires ; genre ; rapport à l'avenir/ au climat ; EVRAS, ...)

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

Psychopédagogie :

Nature de l'évaluation : travail de groupe (100 % de la note)

Caractéristique de l'évaluation :

L'évaluation consiste à décrire et à analyser une situation professionnelle, vécue ou observée dans un cadre scolaire (stage, observation, témoignage d'un enseignant, etc.) en lien avec l'enseignement dans le secondaire (de la 4^e à la 6^e année), à la lumière des concepts de psychopédagogie abordés au cours

L'adolescent en situation scolaire :

Le cours est composé d'une partie théorique construite autour d'exposés interactifs, d'analyses de cas et de conférences.

La partie exercices consiste à organiser une rencontre avec des adolescents afin de découvrir leur perception d'eux-mêmes, de l'adulte, de l'école et de la société. Cet exercice permettra l'analyse de la culture jeune d'aujourd'hui, via une grille de questions et un dispositif élaboré au préalable. Les consignes précises de l'exercice seront fournies lors du premier cours et disponibles sur WebCampus.

L'évaluation est individuelle et écrite

Contenu, objectifs, sources et supports

Dans cette activité d'apprentissage « psychologie », nous aborderons les contenus suivants structurés en trois grandes parties :

Partie 1 : Apprendre

- Conceptions préalables, prérequis
- Grands courants des théories de l'apprentissage : behaviorisme, constructivisme, socio-constructivisme, humanisme, connectivisme, neurosciences...
- Motivation : buts, sentiment d'auto-efficacité, attributions causales, valeur de la tâche, engagement, persévérance...
- Pari d'éducabilité et théories sur l'intelligence
- Dynamique de gestion de classe : climat de classe, sécurisation de l'espace d'apprentissage, ROI...

Partie 2 : Enseigner

- Contrat didactique
- Transposition didactique et langue de scolarisation
- Alignement pédagogique
- Enjeux et débats de l'approche par compétences
- Développement d'une approche historique et critique sur différentes approches pédagogiques (avantages, désavantages, points similaires et différents, articulations).

Pour les S4 : approfondissement des approches pédagogiques à la lumière des concepts développés dans les parties 1 et 2

Partie 3 : Apprendre et enseigner :

Articulation et intégration des concepts et théories sur apprendre et enseigner.

Les objectifs de cette activité d'apprentissage sont :

- Identifier les principaux concepts issus de la psychopédagogie en rapport avec les processus d'apprentissage et d'enseignement (dont conceptions préalables, théories de l'apprentissage, motivation, pari d'éducabilité et théories sur l'Intelligence, gestion de classe, contrat didactique, transposition didactique, langue de scolarisation, alignement pédagogique, approche par compétences, approches pédagogiques...).
- Maîtriser le langage professionnel inhérent à ces concepts.
- Comprendre les enjeux qui sous-tendent ces concepts pour l'élève et l'enseignant.
- Appliquer ces concepts à des situations de classe concrètes.
- Analyser des situations éducatives à la lumière de certains concepts.

Les supports de cours (textes, présentations...) seront mis à disposition des étudiants via la plateforme Web Campus.

Dans l'activité d'apprentissage « L'adolescent en situation scolaire », les thématiques suivantes seront abordées :

- Développement physique et cognitif de l'adolescent
- Développement émotionnel et moral de l'adolescent
- Problématiques adolescentes

Les supports du cours seront accessibles sur l'espace webcampus - UNamur du cours.

UE IV.04 Identité de l'enseignant

Crédits	2/60
Heures de cours	15h
Prérequis	Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie
Responsable de l'UE	Sandrine Biémar, Line Fisher
Lieu d'enseignement	UNamur

Activités d'apprentissage de l'UE

	Crédits	Volume horaire	Période de l'année	Pondération au sein du programme	Enseignant(e)s
Gestes relationnels et identité professionnelle de l'enseignant (partie 1)	2	15h	Q2	1	Sandrine Biémar Line Fisher

Contribution au profil d'enseignement du programme

- Au terme de l'Unité d'Enseignement « *FEDU M103 – Gestes relationnels et identité professionnelle* », le futur enseignant aura développé les compétences suivantes (issues du décret définissant la formation initiale des enseignants) :
 - Compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.8 créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.9 gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
 - Compétences du praticien réflexif**
- 4.2 mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- 4.3 construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.
- De manière générale, cette UE donnera à l'étudiant l'occasion de développer une réflexion personnelle sur les **dimensions relationnelles et émotionnelles** du métier d'enseignant, influençant son identité professionnelle et ses pratiques de classe.
- Le cours s'adresse aux étudiants inscrits dans les programmes de master en enseignement S4 et S5 (pour l'IMEP, ce cours s'adresse uniquement au public S4 et comporte une charge de 5 ECTS).

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

- Les activités d'apprentissage constituant l'UE « FEDU M103 » visent les objectifs suivants :
- Clarifier le concept d'identité professionnelle et le positionner dans la trajectoire de développement professionnel de l'enseignant ;
- Envisager la dynamique de l'apprentissage dans un contexte relationnel ;
- Identifier des cadres théoriques spécifiques à la dimension relationnelle du métier ;
- Envisager la dynamique de l'apprentissage dans un contexte émotionnel ;
- Identifier les cadres théoriques spécifiques à la dimension émotionnelle des apprentissages ;
- Expliciter les liens entre apprentissages, relation pédagogique et émotions et leurs implications pour le métier d'enseignant (focus sur l'enseignant et pas liens émotions et apprentissage car abordé dans psychologie des apprentissages)
- Questionner sa posture d'enseignant en regard de son identité professionnelle en lien avec les aspects relationnels et émotionnels du métier d'enseignant

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

- Le cours s'articule entre séances théoriques et exercices, décrits ci-dessous. L'évaluation porte sur l'ensemble des activités.
- L'évaluation consiste en la production d'une vidéo dont les objectifs sont les suivants :
- Découvrir et présenter une pratique d'enseignement** mise en place par un.e enseignant.e qui contribue à la création

d'une relation pédagogique de qualité et/ou à la prise en compte des émotions en classe (cette pratique ne doit pas avoir été présentée par les enseignantes lors du cours) ;

- **Analyser la pratique avec nuance** (besoin auquel elle répond, atouts, limites, conditions de mise en œuvre, etc.) et la **mettre en lien** avec les théories du cours sur la relation pédagogique et les émotions ;
- **Développer sa réflexivité** sur la manière dont la totalité du cours (partie théorique et pratique) pourra participer à la construction du projet professionnel de l'étudiant tout comme influencer son identité. L'étudiant répond à ces 2 questions dans la capsule
- La totalité du contenu de la capsule doit faire l'objet d'une démarche et d'une argumentation personnelle.
- Les exercices prévus dans ce cours reprennent différentes activités :
- **1/ Activité -terrain : Observation outillée en situation de classe**
- Cette activité à réaliser en binôme, vise à permettre à chaque étudiant **d'observer un pair** en situation d'enseignement ainsi que **d'être observé** dans cette même situation au regard des aspects relationnels et émotionnels du métier d'enseignant.
- L'organisation de cette observation peut être combinée avec les stages des étudiants ou leur pratique s'ils sont déjà en activité.
- **2/ Identification d'une pratique enseignante en lien avec le cours**
- Chaque étudiant est invité à interroger un ou une enseignante de son entourage à propos d'une pratique qu'il ou elle a l'habitude de mettre en place au sein de sa classe pour soutenir la construction d'une relation pédagogique et/ou la prise en compte des émotions dans une perspective de soutien à l'apprentissage.
- **3/ Analyse personnelle du vécu de la séance de simulation**
- Une séance de simulation mettant en scène un enseignant et un élève en situation d'accompagnement pédagogique sera organisée au sein du cours. En amont et en aval de cette séance, les étudiants devront réaliser certaines tâches.

Contenu, objectifs, sources et supports

- Ce cours se structurera autour des **thématiques suivantes** :
- L'identité professionnelle, et le métier d'enseignant et la posture professionnelle dans ce métier relationnel ;
- Les dimensions relationnelles du métier d'enseignant ;
- La relation pédagogique et ses impacts sur différentes variables scolaires ;
- Les compétences émotionnelles et leurs impacts sur différentes variables scolaires ;
- Vécu et prise de recul par rapport à des situations d'enseignement-apprentissage à la lumière des théories présentées ;
- Mon identité et ma posture d'enseignant dans ce métier relationnel
- Prenant appui sur les travaux scientifiques récents, les activités proposées ont pour ambition de sensibiliser et d'outiller les enseignants en formation à la dimension relationnelle et émotionnelle du métier et ses implications sur les situations d'enseignement-apprentissage.
- Les activités allieront apports théoriques, mises en réflexion et en situation ainsi que des analyses de situations professionnelles. Le cours sera actif et interactif de manière à soutenir le développement d'une véritable posture professionnelle chez les étudiants.
- Les **supports** seront rassemblés et mis à disposition des étudiants dans l'espace Webcampus du cours. Ils sont composés de/du/des:
- Contrat de cours (le présent document)
- Powerpoints utilisés dans le cadre des cours
- Syllabus sur les aspects relationnels
- Journal de formation destiné à soutenir les activités de la partie "exercices" sous la forme de questions à compléter en formulaire
- Ressources diverses en lien avec le cours (articles, capsules, etc.) et ressources diverses en lien avec le cours.

UE VI.05 Différenciation

Crédits	2/60
Heures de cours	15h
Prérequis	Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie
Responsable de l'UE	Sylvie Vanderlinden
Lieu d'enseignement	Hénallux

Activités d'apprentissage de l'UE

	Crédits	Volume horaire	Période de l'année	Pondération au sein du programme	Enseignant(e)s
Différenciation des apprentissages	2	15h	Q1	1	Sylvie Vanderlinden

Contribution au profil d'enseignement du programme

Dans cette activité d'apprentissage, nous aborderons les contenus suivants :

Volet éthique

- Cadres et valeurs de l'école inclusive
- Pédagogie inclusive et différenciée

- Climat d'apprentissage positif

Volet légal : perspective historique ayant mené à l'inclusion

Volet méthodologique

- Neurosciences et fonctions cognitives
- L'enseignement explicite et la visibilité pédagogique
- La langue de scolarisation
- Flexibilité et autonomie
- Observer les élèves et réguler les apprentissages
- L'enseignement stratégique et la métacognition : apprendre à apprendre

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- Créer un environnement bienveillant et sécurisant afin d'agir de manière éthique et citoyenne en reconnaissant et intégrant la diversité.
- Mettre en œuvre des dispositifs d'inclusion et des aménagements raisonnables, sur base des textes légaux pertinents
- Concevoir et réguler des pratiques de différenciation pédagogique.

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

Un examen écrit à cours ouvert d'une durée de 2h sera organisé durant la session de janvier. Il mesurera :

- la compréhension des concepts,
- l'utilisation des concepts pour concevoir et analyser des scénarios de pratiques de différenciation pédagogique.

L'UE est validée en fonction du règlement établi par l'IMEP à cet effet.

Contenu, objectifs, sources et supports

Les objectifs de cette activité d'apprentissage sont :

- Positionner le concept de différenciation dans un contexte historique
- Identifier le cadre institutionnel et politique actuels relatifs à la différenciation
- Clarifier les enjeux de la différenciation pour les enseignants
- Clarifier le concept et la démarche de différenciation
- Identifier et analyser des modalités de différenciation
- Imaginer des aménagements dans ses pratiques d'enseignement

Dans cette activité d'apprentissage, nous aborderons les contenus suivants :

Volet éthique

- Cadres et valeurs de l'école inclusive
- Pédagogie inclusive et différenciée
- Climat d'apprentissage positif

Volet légal : perspective historique ayant mené à l'inclusion

Volet méthodologique

- Neurosciences et fonctions cognitives
- L'enseignement explicite et la visibilité pédagogique
- La langue de scolarisation
- Flexibilité et autonomie
- Observer les élèves et réguler les apprentissages
- L'enseignement stratégique et la métacognition : apprendre à apprendre

Un syllabus sera mis à disposition des étudiants sur la plateforme.

UE VI.06 Psychologie de l'évaluation

Crédits 2/60

Heures de cours 15h

Prérequis Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie

Responsable de l'UE Sophie Vanmeerhaeghe

Lieu d'enseignement UNamur

Activités d'apprentissage de l'UE

	<i>Crédits</i>	<i>Volume horaire</i>	<i>Période de l'année</i>	<i>Pondération au sein du programme</i>	<i>Enseignant(e)s</i>
Psychologie de l'évaluation	2	15h	Q1	1	<i>Sophie Vanmeerhaeghe</i>

Contribution au profil d'enseignement du programme

Le cours vise à introduire les étudiant.es aux enjeux contemporains de l'évaluation dans le champ éducatif. Il s'agit de fournir des repères théoriques, des outils d'analyse et des perspectives critiques pour comprendre les pratiques d'évaluation dans leur diversité et leur évolution.

Les activités d'apprentissage constituant l'UE « Psychologie de l'évaluation » permettront aux étudiant(e)s :

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

Le cours vise à introduire les étudiant.es aux enjeux contemporains de l'évaluation dans le champ éducatif. Il s'agit de fournir des repères théoriques, des outils d'analyse et des perspectives critiques pour comprendre les pratiques d'évaluation dans leur diversité et leur évolution

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment au travers de :

o la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

o la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique.

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

L'UE est validée en fonction du règlement établi par l'IMEP à cet effet.

Contenu, objectifs, sources et supports

Le cours se donne en 12 séances réparties comme suit :

7 séances de cours théoriques de 2h : les mercredis 5/11, 12/11, 19/11, 26/11, 3/12, 10/12, 17/12

5 séances de travaux pratiques (TP) de 2h : les samedis 15/11, 29/11, 6/12, 13/12

Organisation des séances de cours et contenus :

Cours 1 : Introduction – objectifs du cours, significations du concept « évaluer », mise en évidence des différentes formes d'évaluation (exposé + activité d'analyse + échanges de pratiques).

Cours 2 : Enjeux de l'évaluation au regard de l'histoire et des acteurs de la classe (exposé + mise en débat).

Cours 3 à 5 : Pratiques d'évaluation et incidences – aspects cognitifs, sociologiques, docimologiques (présentations d'étudiant.es + débats).

Cours 6 : Pratiques d'évaluation et incidences – questions vives dans l'enseignement obligatoire (présentations d'étudiant·es + débats).

Cours 7 : World café – exploration collective d'outils et de pratiques d'évaluation.

Organisation des séances de TP :

Les séances de travaux pratiques visent à accompagner les étudiant·es dans le choix, l'analyse et l'adaptation d'un outil d'évaluation, en mobilisant les concepts et notions abordés en cours. La présence aux TP est obligatoire.

Les objectifs du cours sont les suivants :

- Clarifier le concept d'évaluation et ses significations multiples.
- Identifier et illustrer les invariants et les variants des pratiques d'évaluation.
- Analyser les pratiques d'évaluation au regard de leur évolution dans l'histoire longue de l'éducation.
- Appréhender les incidences des pratiques d'évaluation sur les apprentissages des élèves.
- Appréhender les incidences des pratiques d'évaluation sur le système éducatif.
- Développer un outil d'évaluation pertinent, ancré dans le processus d'enseignement-apprentissage (conception, critique, validation, adaptation).

UE VI.07 Psychologie de l'apprentissage

Crédits 2/60

Heures de cours 15h

Prérequis Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie

Responsable de l'UE Sandrine Biémar, Sophie Vanmeerhaeghe

Lieu d'enseignement UNamur

Activités d'apprentissage de l'UE

	Crédits	Volume horaire	Période de l'année	Pondération au sein du programme	Enseignant(e)s
Psychologie de l'apprentissage et analyse des processus d'acquisition	2	15h	Q2	1	Sandrine Biémar Sophie Vanmeerhaeghe

Contribution au profil d'enseignement du programme

La compréhension en profondeur des mécanismes d'apprentissage constitue une ressource importante pour que tout enseignant puisse concevoir des dispositifs d'enseignement adapté à son public. C'est dans cette perspective que le cours vise à outiller les futurs enseignants..

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

- Appréhender les mécanismes et processus d'apprentissage (mémoire, attention-engagement-motivation/émotions, etc.)
- Identifier les différents types de freins à l'apprentissage (difficultés, obstacles, troubles)
- Aborder les erreurs des élèves en termes de leviers d'apprentissage
- Clarifier certains troubles d'apprentissage (sensibilisation)
- Identifier des leviers pédagogiques soutenant l'apprentissage
- Développer sa capacité à faire un feedback constructif (+ gestes professionnels qui soutiennent l'apprentissage)

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

Le cours est composé d'une partie théorique et d'une partie exercices. La première partie prendra la forme de séances de cours interactifs, les activités alterneront apports issus de la littérature scientifique récente, activités d'approfondissement des contenus et études de cas (sous forme de vignettes) destinées à soutenir la mise en lien des apports théoriques et du terrain professionnel.

L'évaluation sera réalisée via un examen écrit « à cours ouvert », de deux heures, qui comporte des vignettes à analyser. Cette partie compte pour 90% de la note.

La remise du travail à réaliser dans le cadre des exercices et la participation active à la rencontre de débriefing valent pour deux points à l'examen, soit 10% de la note.

La partie exercice du cours dont l'objectif est d'aller à la rencontre d'un adolescent en difficultés scolaires afin de comprendre sa réalité et ses besoins. Cette rencontre permettra de dégager des pistes d'action pour l'enseignant et d'affiner la compréhension des difficultés vécues.

Le travail attendu prendra la forme d'un résumé de la rencontre, sous forme d'un tableau synthétique à compléter puis à déposer sur la plateforme WebCampus (désigné comme « résumé de la rencontre »).

Une rencontre de débriefing, organisée pour tous les étudiants, lors de laquelle vous aurez l'intervention d'un professionnel

La réalisation de la rencontre, du tableau synthétique ainsi que la participation active à la rencontre de débriefing valent pour 2 points dans l'examen final de la Partim 1 du cours.

Contenu, objectifs, sources et supports

Le cours théorique (Partim 1) de « psychologie de l'apprentissage et analyse des processus d'acquisition » comporte 20 heures réparties en 15h de cours théoriques et 5 heures d'exercices. Ce cours d'adresse aux étudiants des sections S4 et S5.

Attention, pour les étudiants de la section 4 (S4), ce cours est composé de deux parties (Partim 1 ET Partim 2). Ce contrat de cours ne concerne que la Partim 1. La deuxième partie sera au programme de la prochaine année académique et un contrat de cours spécifique expliquera son contenu.

Le cours théorique est articulé en trois parties :

1. La première partie vise à explorer les processus d'acquisition, à savoir, le processus de mémorisation, les aspects de cognition et de métacognition, mais aussi le rôle des émotions dans l'apprentissage. Vous y découvrirez aussi les processus d'inhibition et le rôle des fonctions exécutives.
2. La deuxième partie vous permettra d'étudier les freins cognitifs. Nous en ciblerons trois dans le cadre de ce cours : les difficultés d'apprentissage, les obstacles à l'apprentissage et les troubles de l'apprentissage.
3. La troisième partie traitera des leviers pédagogiques. A savoir, les gestes et communications soutenant l'apprentissage, les stratégies pédagogiques et les aménagements raisonnables.

UE VI.08 Éducation scolaire et société

Crédits	4/60
Heures de cours	30h
Prérequis	Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie
Responsable de l'UE	Sandrine Biémar, Elsa Roland
Lieu d'enseignement	UNamur

Activités d'apprentissage de l'UE

	Crédits	Volume horaire	Période de l'année	Pondération au sein du programme	Enseignant(e)s
Éducation scolaire et société	4	30h	Q2	1	Sandrine Biémar (15H) Elsa Roland (15H)

Contribution au profil d'enseignement du programme

Le cours offre l'opportunité aux étudiants de clarifier et de questionner les missions éducatives de l'école, en tant qu'institution inscrite dans une société et dans une temporalité particulière. Les grands enjeux de l'école aujourd'hui seront ainsi mis en lumière et discutés à l'aide de cadres théoriques et de rencontres avec les terrains éducatifs qui entourent l'école.

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

- Démêler les liens complexes qui unissent l'école et la société ;
- Analyser les problèmes actuels de l'école en les situant dans son histoire ;
- Analyser les inégalités sociales face à l'école, leur genèse et les pistes pédagogiques à développer pour les atténuer ;
- Envisager l'école en tant qu'organisation, s'inscrivant dans une culture d'établissement spécifique
- Identifier les différents acteurs dans et autour de l'école et de la classe, analyser leurs rôles et leurs fonctions ;
- Mobiliser une grille d'analyse éco-systémique pour appréhender certains phénomènes sociaux propres à la vie à l'école.

- Envisager son insertion socio-professionnelle dans le système scolaire

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

Méthodologies :

Partie théorique

- Exposés interactifs
- Analyses de cas

Exercices de partie

- Simulations
- Rencontres de terrain

Modes d'évaluation : Évaluation écrite individuelle de réalisation (90%) et d'un travail en sous-groupe (10%) . Les modalités sont identiques pour la seconde séance.

Contenu, objectifs, sources et supports

En regard des acquis d'apprentissage travaillés au sein du dispositif le cours sera décomposé d'une partie théorique et d'exercices .

La partie théorique est composée de 2 parties :

Partie 1

- L'école comme organisation
- Les acteurs de l'école

Partie 2

- Perspective historique sur la construction et la transformation des liens entre école et société dans l'histoire longue de l'Occident (du XIVe au XXe siècle)
- Histoire du système éducatif belge et plus particulièrement en FWB
- Les inégalités scolaires et les divers rapports de domination éducative et scolaire : inégalités sociales, de genre, racisme, âgisme, validisme, etc.
- Enjeux et défis de l'école du 21ème siècle

Les exercices se déclinent dans deux activités :

Activité 1 : Séances de simulation en éducation soutenant un travail sur la rencontre et la communication avec des professionnels de l'éducation (agents CPMS, AIMO, pôles, etc.) et les parents

Activité 2 : *Rencontrer un professionnel actif dans le champ de l'éducation (hors école) et réaliser une vidéo illustrant cette rencontre*

UE VI.09 Aspect éthique et déontologique du métier d'enseignant

Crédits	3/60
Heures de cours	22,5h
Prérequis	Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie
Responsable de l'UE	Stéphanie Fabry
Lieu d'enseignement	Hénallux

Activités d'apprentissage de l'UE

	Crédits	Volume horaire	Période de l'année	Pondération au sein du programme	Enseignant(e)s
Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant – Fondements	3	22,5h	Q2	1	Stéphanie Fabry

Neutralité

Contribution au profil d'enseignement du programme

Les activités d'apprentissage constituant l'UE « Aspects éthique et déontologique du métier d'enseignant » permettront aux étudiant(e)s de se familiariser avec les différents mécanismes permettant d'accéder à dispenser un enseignement respectueux des différent(e)s protagonistes.

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

Des évaluations orales et/ou écrites selon les activités d'apprentissage.

L'UE est validée en fonction du règlement établi par l'IMEP à cet effet.

Contenu, objectifs, sources et supports

Dans cette activité d'apprentissage, nous aborderons les contenus suivants :

- La neutralité de l'enseignement en FW-B : approche historique, juridique, épistémologique et pédagogique.
- Éthique et déontologie enseignante : dimensions praxéologique, épistémologique, sociale et subjective.
- Brève histoire des diverses conceptions de la neutralité de l'enseignement en FW-B
- Différentes approches du concept de neutralité : approche juridique, épistémologique et pédagogique.
- Diverses strates de la neutralité selon les communautés en Belgique (et leurs rapports avec les réseaux)
- Les acteurs de la neutralité : les autorités politiques, les établissements scolaires, les enseignants, les élèves ?
- Diverses conceptions de la laïcité : Laïcisation et sécularisation ; laïcité inclusive et exclusive.
- Approche éthique de l'enseignement : au niveau de la relation d'enseignement-apprentissage ; au niveau des savoirs
- Éthique et déontologie enseignante : quelques traits et valeurs ; présentation de plusieurs chartes de déontologie enseignante ; dangers du minimalisme, du moralisme et du paternalisme.

Les objectifs de cette activité d'apprentissage sont :

- Maîtriser le contenu des décrets définissant la neutralité
- Identifier et décrire les différentes conceptions de la neutralité de l'enseignement en FWB, ainsi que leur évolution historique (du point de vue juridique, épistémologique, pédagogique)
- Expliquer les définitions et les strates de la neutralité selon les communautés en Belgique, et analyser leurs relations avec les différents réseaux éducatifs.
- Identifier les manières dont les différents acteurs scolaires (autorités politiques, établissements scolaires, enseignants, élèves) influencent la mise en œuvre de la neutralité en classe.
- Réfléchir sur les implications éthiques, philosophiques et politiques liées à l'acte d'enseigner
- Comparer les chartes de déontologie enseignante et évaluer comment les valeurs éthiques et déontologiques se manifestent dans la pratique pédagogique.
- Analyser et recentrer les interactions des élèves en regard du cadre légal.

Les chapitres abordés seront les suivants :

Partie 1 : Contexte et définitions

- La neutralité de l'enseignement en FW-B : approche historique, juridique, épistémologique et pédagogique.
- Éthique et déontologie enseignante : dimensions praxéologique, épistémologique, sociale et subjective.
- Brève histoire des diverses conceptions de la neutralité de l'enseignement en FW-B
- Différentes approches du concept de neutralité : approche juridique, épistémologique et pédagogique.
- Diverses strates de la neutralité selon les communautés en Belgique (et leurs rapports avec les réseaux)
- Diverses conceptions de la laïcité : Laïcisation et sécularisation ; laïcité inclusive et exclusive.

Partie 2 : Implications pour les acteurs de l'enseignement : neutres ou engagés ?

- Les acteurs de la neutralité : les autorités politiques, les établissements scolaires, les enseignants, les élèves ?
- Approche éthique de l'enseignement : au niveau de la relation d'enseignement-apprentissage ; au niveau des savoirs
- *Éthique et déontologie enseignante : quelques traits et valeurs ; présentation de plusieurs chartes de déontologie enseignante ; dangers du minimalisme, du moralisme et du paternalisme.*

UE VI.10 Formation à et par le numérique

Crédits	2/60
Heures de cours	15h
Prérequis	Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie
Responsable de l'UE	Laurence Dumortier
Lieu d'enseignement	UNamur

Activités d'apprentissage de l'UE

	Crédits	Volume horaire	Période de l'année	Pondération au sein du programme	Enseignant(e)s
Formation à et par le numérique	2	15h	Q2	1	Laurence Dumortier

Contribution au profil d'enseignement du programme

Le cours vise à former les futurs enseignants à concevoir une séquence de cours incluant les TIC ('utilisation de logiciels génériques ou spécifiques, sites web, animations, tablettes, tableaux blancs interactifs, ...). Cela implique la recherche efficace de ressources électroniques, un choix adéquat des outils, un regard critique sur leur ergonomie et leur exploitation dans un scénario pédagogique de qualité afin d'obtenir une plus-value par rapport à un enseignement traditionnel.

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

Les activités d'apprentissage constituant l'UE « Pratique artistique - Master 1 » permettront d'évaluer l'utilisation pertinente des différentes technologies comme outil spécifique au niveau pédagogique

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

Des évaluations orales et/ou écrites selon les activités d'apprentissage.

L'UE est validée en fonction du règlement établi par l'IMEP à cet effet.

Contenu, objectifs, sources et supports

Enseigner avec les technologies peut se faire via l'utilisation d'un outil spécifique pour une séance de cours ou totalement à distance.

Le cours alternera :

- des apports d'informations théoriques (modèles d'apprentissage, triple concordance, critères ergonomiques)
- des présentations d'exemples concrets de réalisations technologiques
- des réflexions critiques sur les usages des TIC pour l'enseignement et l'apprentissage - des exercices pratiques.

On abordera également la conception d'un support de présentation de qualité.

Il ne s'agit pas d'un cours d'informatique mais d'un cours d'utilisation des technologies (logiciels, sites web, tablettes, tableau blanc interactif, ...) en support à une activité d'enseignement en vue d'une plus value pédagogique.

UE VI.11 Maîtrise de la langue française

Article 34. -§ 3 du Décret RFIE modifié le 02-12-2021 :

Complémentaire à l'article 111, § 1er, du décret Paysage, pour l'étudiant concerné par la formation en enseignement section 4 ou 5, l'épreuve liminaire est présentée à l'entame de leur 2e cycle et est obligatoire.

L'étudiant visé à l'alinéa précédent qui n'a pas atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire définie au paragraphe 1er, est tenu d'ajouter 5 crédits d'enseignement supplémentaires portant sur la maîtrise de la langue française.

Dans ce cas visé à l'alinéa 2, par dérogation à l'article 24, § 1er, la section 4 comprend 125 crédits et par dérogation à l'article 30, § 1er, la formation différée à l'enseignement comprend 65 crédits.

Courrier ministériel du 18-07-2025:

Il convient pour l'instant d'inscrire d'office les 5 crédits de l'unité portant sur la maîtrise de la langue française au programme des étudiant.e.s et de dispenser ensuite celles et ceux qui auront atteint le seuil de réussite de l'épreuve liminaire, sans obligation de suivre cette unité d'enseignement.

Crédits 5/60

Heures de cours 30h

Prérequis Master dans la spécialité instrumentale, vocale ou écritures choisie

Responsable de l'UE Sophie Collonval

Lieu d'enseignement UNamur

Activités d'apprentissage de l'UE

	Crédits	Volume horaire	Période de l'année	Pondération au sein du programme	Enseignant(e)s
Maîtrise de la langue française	5	30h	Q2	1	Sophie Collonval

Contribution au profil d'enseignement du programme

Les activités d'apprentissage constituant l'UE « Maîtrise de la langue française » permettront à l'étudiant.e de maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession.

Acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation de l'UE

Au terme de l'UE, l'étudiant.e aura acquis les compétences :

1° Analyser et résumer un texte écrit informatif ou argumentatif au niveau des contenus explicites et implicites. Les compétences visées sont:

- maîtriser un vaste répertoire lexical ;
- dégager la structure, le sens littéral et inférentiel du texte ;
- différencier les informations essentielles des éléments donnés à titre d'exemple ou de comparaison ;
- différencier les éléments informatifs des opinions.

2° Produire un texte écrit argumentatif en mettant en oeuvre adéquatement un processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques. Les compétences visées sont:

- développer une argumentation pertinente ;
- mettre en page et structurer la production selon le type d'écrit à produire ;
- utiliser un vocabulaire varié, précis et adapté à la situation de communication ;
- respecter les normes linguistiques

Mode d'évaluation et méthode d'intégration des activités d'apprentissage

Des évaluations orales et/ou écrites selon les activités d'apprentissage.

L'UE est validée en fonction du règlement établi par l'IMEP à cet effet.

Contenu, objectifs, sources et supports

Les rappels théoriques et exercices proposés visent à faire atteindre les compétences d'analyse et de résumé d'un texte écrit informatif ou argumentatif sur le plan des contenus implicites et explicites. En cohérence avec le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), les textes travaillés correspondent au niveau C1.

Les étudiants s'exerceront à produire un texte argumentatif mettant en œuvre adéquatement un processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques. Le résultat attendu sera en cohérence avec le CECRL.

Enseigner avec les technologies peut se faire via l'utilisation d'un outil spécifique pour une séance de cours ou totalement à distance.

Le cours alternera :

- des apports d'informations théoriques (modèles d'apprentissage, triple concordance, critères ergonomiques)
- des présentations d'exemples concrets de réalisations technologiques
- des réflexions critiques sur les usages des TIC pour l'enseignement et l'apprentissage - des exercices pratiques.

Sera également abordée la conception d'un support de présentation de qualité.

Il ne s'agit pas d'un cours d'informatique mais d'un cours d'utilisation des technologies (logiciels, sites web, tablettes, tableau blanc interactif, ...) en support à une activité d'enseignement en vue d'une plus value pédagogique.